

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 596

34 - Hérault

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Hérault

INKARTAD.

Objet : L'association INKARTAD a pour objet: de participer au développement et à la diffusion des artistes émergents et locaux, de favoriser l'utilisation des pratiques artistiques comme vecteurs de sensibilisation et de transmission (environnementale, sociale et scientifique), De participer à la création, la gouvernance et l'animation d'un Tiers-lieu (bureaux, ateliers, communs, espace d'exposition) destiné aux acteurs des arts graphiques et aux autres activités professionnelles et associatives pouvant participer à une synergie de développement professionnel, associatif, culturel, social et local, de mettre en place des résidences d'artistes, avec comme public prioritaire les artistes émergents en région afin d'accompagner, développer et diffuser les travaux des artistes résidents, d'organiser et co-organiser des événements publics faisant la promotion des pratiques artistiques.

Siège social : 2 Ter, boulevard de la Perruque, 34000 Montpellier.

Site internet : <https://inkartad.com>.

Date de la déclaration : 29 mai 2021.